

APPEL AUX PROJETS DE FORMATION COLLECTIVE A LA RECHERCHE AU SEIN DE L'ACADEMIE UNIVERSITAIRE WALLONIE-BRUXELLES

Objectif :

Cet appel est destiné à financer des activités organisées pour les doctorants de l'Académie universitaire Wallonie-Bruxelles, pas nécessairement à l'intérieur des Ecoles doctorales.

Il peut s'agir de séminaires doctoraux d'importance ou de séminaires de formation mais également d'activités plus larges de formation des doctorants telles que des formations linguistiques, des formations aux montages aux projets de recherche, d'aides à la communication scientifique, de séminaires de gestion de projets ou tout autre forme concrète d'aides aux chercheurs (logiciels¹, bases de données...).

Budget :

Le budget est ouvert.

Le budget total de l'appel est de 89.000 euros non récurrent (financé par l'Académie universitaire Wallonie-Bruxelles)

Contenu des dossiers :

Les dossiers devront comporter le nom du porteur de projet, la description de l'activité envisagée, le nombre de doctorants potentiellement intéressés, et la ventilation détaillée du financement demandé.

Le dossier devra également indiquer si l'activité proposée peut être récurrente ou initier d'autres projets.

Idéalement, le dossier ne doit pas dépasser une ou deux pages.

Conditions :

Les activités proposées devront être organisées sur l'un des sites des institutions membres de l'Académie et ouvertes à l'ensemble de ses doctorants.

Les frais d'honoraires ainsi que les frais de personnel ne sont pas éligibles.

Les porteurs de projets doivent être des chercheurs permanents.

Critères de sélection :

Principalement, projet d'impulsion « grand public ».

¹ Pour l'achat de logiciels, la demande devra comporter un avis du Centre informatique central qui devra indiquer que le logiciel n'a pas encore été acheté par l'institution et le prix auquel le centre informatique peut l'obtenir auprès des fournisseurs.

Sélection des dossiers :

Les dossiers seront sélectionnés par la Commission « Recherche » de l'Académie.

Pour postuler :

Les projets doivent être envoyés pour le 1^{er} février 2011 au plus tard, au secrétariat de l'Académie, à l'attention de Mme Christelle DE BEYS (cdebey@academiewb.be), en spécifiant bien sur la demande qu'il s'agit d'une soumission pour l'appel aux projets de formation collective à la recherche.